



Garde d'un bébé de 9 mois

Par **Latifamimi**, le **06/11/2014** à **08:04**

Bonjour,

Je pense que ma question précédente a été mal posée. Au niveau de la garde de mon enfant qui a 9 mois, je ne souhaite pas refuser le droit de visite du père mais simplement le limiter à une journée tous les 15 jours car mon enfant est encore un bébé et je pense que passer une nuit tous les 15 jours dans une autre maison serait simplement perturbant pour elle. De plus son père a un travail qui ne lui permet pas de la garder le samedi car il travail de 4h du matin à environ 19h le soir.

En vous remerciant par avance pour votre réponse.

Cordialement

Par **Legalacte**, le **06/11/2014** à **15:50**

Bonjour,

Ce point est à voir avec le Juge des familles lors de votre divorce. Si votre ex veut voir son enfant plus qu'un jour tous les 15 jours, ce sera dur de lui refuser.

Malheureusement, votre bébé n'est pas le seul à avoir des parents divorcés et devoir changer régulièrement de domicile.